



Résidence PORTE DE MONTMARTRE

LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Paris

La résidence dispose de 200 studios meublés de 18 m² à 21 m² et 1 T2 meublé.

www.logifac.fr

Image not found or type unknown

LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

35, rue Docteur Babinski
75018 Paris

Contact de la résidence
01 40 10 27 78

Contact national
01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



LE CHOIX



LA FACILITÉ



LA SOUPLESSE



LA SÉRÉNITÉ

200 studios meublés de 18
m² à 21 m²
1 T2 meublé.

Loyer/mois à partir de

612,34 €

Loyer TTC pour le logement 102 (Hors TEOM et électricité).

Consommations énergétiques indicatives : catégorie C
Gaz à effet de serre : catégorie D

Frais de dossier à partir de 420 €

Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes en partenariat exclusif

Etablissements d'enseignement liés par une convention de partenariat.



Particulièrement adaptée aux étudiants, la résidence est également accessible aux stagiaires et jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au Logement Social (ALS) qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Offres de paiement

Possibilité de régler en 3 fois le dépôt de garantie et les frais de dossier et avance d'aide au logement durant 3 mois.

Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1^{er} octobre au 30 juin.
(Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.)

Nos services disponibles



Wifi **



Laverie **



Surveillance vidéo



Badge Vigik



Emplacement à vélos



Intendant



Coworking



Salle de détente



Babyfoot

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Résidence ouverte tous les samedis matins : profitez-en pour venir visiter les logements (sans RDV) et/ou signer votre contrat de location sur place.

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, WC, douche.
- La pièce principale meublée : lit, penderie, chaises, bureau, tabouret, étagère.
- Le coin cuisine équipé : plaques électriques, réfrigérateur, placard de rangement, micro-ondes, kit vaisselle.

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives aux heures d'ouverture du bureau d'accueil.

Un agent de permanence assure une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week-end (hors vacances scolaires d'été).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : surveillance vidéo, salle de travail, laverie**, salle de sport, local à vélos, aspirateur libre service, table de ping-pong et baby-foot, distributeurs automatiques de snack et boissons.

* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

** Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.

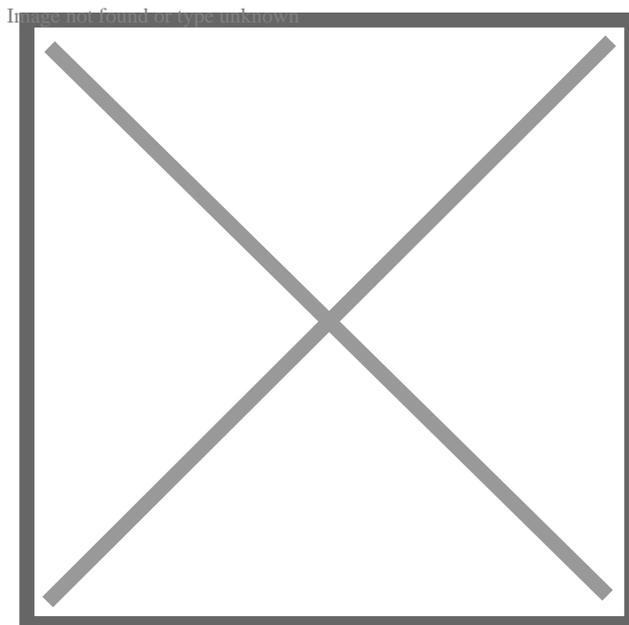


Photo de l'intérieur des logements

Le loyer inclut :

- La mise à disposition des mobiliers et équipements collectifs.
- Le ménage du studio une fois toutes les 6 semaines environ.
- Les frais d'entretien normaux VMC, matériel de sécurité.
- L'entretien des parties communes.
- La mise à disposition du local à vélos selon disponibilités.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations d'électricité.
- Les consommations personnelles d'eau froide, d'eau chaude et de chauffage (acompte lors de l'appel mensuel de redevance).
- En option** : kit linge et ménage supplémentaire.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- Les frais d'accès à internet.

Située dans un quartier très commerçant (boulangerie, poste, supérette, restaurant, hôpital Bichat).

La résidence est très bien desservie par les transports en commun permettant un accès rapide aux universités et écoles ainsi qu'au centre de [Paris](#).

